



Propriété d'un bien présent sur cadastre

Par **jmedet**, le **15/05/2012** à **16:42**

Bonjour,

J' ai appris il y a peu qu'un bien qui devait juxtaposer le terrain que j'ai acheté en 2005, était en fait présent sur la parcelle que je possède. Ce bien (une petite maison de 57m²), n'est pas décrite sur l'acte de vente, en revanche, après vérification auprès des impôts, je paye depuis 2005, les impôts locaux et fonciers sur ces 57m². le vendeur est la mairie de mon village. Le maire semblait extrêmement embêté par cette situation. Question : est ce que ce bien m'appartient ? Que puis je revendiquer ? Merci de votre célérité, cdlt